

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 19 MAI 2021

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**PRUGHJETTU DI "CATEDRA MUTAZIONI È INNUVAZIONI
TARRITURIALI" PURTATU DA L'UNIVERSITÀ DI
CORSICA**

**PROJET DE "CHAIRE MUTATIONS ET INNOVATIONS
TERRITORIALES" PORTÉ PAR L'UNIVERSITÉ DE CORSE**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale
et de la Santé

Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Les effets engendrés par la crise sanitaire ont plus que jamais mis en lumière les vulnérabilités de nos modèles mais également nos capacités d'adaptation.

La pérennité du système économique insulaire a été entamée, laissant apparaître la nécessité de mettre en œuvre des moyens de transition et de transformation sur le territoire, mais aussi de penser de nouveaux modèles de développement soutenable économiquement, socialement et écologiquement.

La chaire « Mutations et Innovations Territoriales » se propose d'interroger nos modèles de développement, d'approfondir des éléments de prospective territoriale autour des mutations technologiques (le numérique et ses nouveaux usages), des défis écologiques et des impacts humains sur les écosystèmes (nature, mondialisation, pandémies), des nouveaux modèles économiques et de gouvernance.

Afin de répondre aux enjeux propres de la Corse, ce projet ambitionnera d'apporter des solutions à trois composantes majeures du développement insulaire :

- **Durabilité et sobriété** : former les futurs leaders d'une économie durable et solidaire,
- **Créativité** : mutualiser les bonnes pratiques et les expérimentations qui fleurissent dans les territoires, proposer des solutions innovantes en adéquation avec les spécificités du lieu,
- **Attractivité** : valoriser et promouvoir les idées et initiatives locales en faveur d'un développement territorial résilient, durable et solidaire.

Cela s'articulera autour d'un programme de conférences dont le but est de permettre l'investigation et la mutualisation des bonnes pratiques et des expérimentations réussies autour de personnalités reconnues du domaine pour des décryptages à 360° sur les thématiques retenues.

Ainsi sera développée une approche prospective de la résilience, permettant d'anticiper et de prévenir les menaces, de limiter les effets néfastes et de se donner les moyens d'avoir une vision stratégique, d'innover et de faciliter le changement.

Les acteurs insulaires doivent imaginer des réponses souples, innovantes, flexibles qui permettent de faire face à des perturbations inattendues et d'évoluer de manière graduée face aux crises.

- La mise en place d'un Campus Studio : au travers d'une plate-forme permettant de passer de la vision à l'expérimentation.

Le dispositif PEPITE sur l'entrepreneuriat étudiant est étroitement associé à ces travaux, ainsi que le FAB LAB de l'université de Corse. Des voyages d'études organisés dans des territoires « remarquables » en matière d'innovation permettront également de se confronter à des expériences réussies et de créer des liens avec les acteurs de ces écosystèmes.

La chaire sera un **catalyseur de talents** au service d'un développement équilibré du territoire. Des **ateliers** réunissant étudiants, professeurs, entreprises et experts seront également proposés pour développer des **scénarios innovants** dans le cadre des différentes thématiques.

- La réalisation de formations continues et initiales, afin d'outiller en profondeur les apprenants au regard des transformations numériques des entreprises et des organisations, mais également des méthodes agiles ou du « co » : co-création, collaboratif.

Un diplôme universitaire de référence sera ainsi développé avec comme principe une pédagogie par le faire (ateliers, etc.) ainsi que des Master Class ouvertes à tous les publics sur les sujets de la chaire.

Cette chaire, dont l'Université de Corse assurera le chef de file, fera l'objet d'un partenariat avec la Chaire Entrepreneuriat, Territoires et Innovation (ETI) de la Sorbonne.

Dès lors ce projet, d'un budget de 513 173 €, fera l'objet d'une programmation pour un montant d'aide publique de 267 250 €.

Il s'échelonnera sur 4 ans à compter du 1^{er} septembre 2021 jusqu'au 31 août 2025, les crédits nécessaires au financement de ce projet seront inscrits au programme « 4112 Recherche et Diffusion » de la compétence 411 « Enseignement Supérieur, Recherche et Diffusion » du Budget primitif (BP) 2021.

Il est ainsi proposé à l'Assemblée de Corse :

- 1- D'approuver le présent rapport projet de « chaire Mutations et Innovations Territoriales » porté par l'Université de Corse.
- 2- D'approuver la programmation du projet « Chaire Mutations et Innovations Territoriales ».
- 3- D'approuver l'affectation de 267 250 € au profit de l'Université de Corse pour le projet « Chaire Mutations et Innovations Territoriales », chapitre 932, article 657382, fonction 23, programme 4112.
- 4- D'approuver la convention d'engagement pluriannuelle d'objectifs et de moyens relative au projet « Chaire Mutations et Innovations Territoriales » pour la période courant du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2025.
- 5- D'autoriser le Président du Conseil exécutif de Corse à signer la convention d'engagement pluriannuelle d'objectifs et de moyens relative au projet « Chaire Mutations et Innovations Territoriales » avec l'Université de Corse, agissant en qualité de chef de file.

6- D'autoriser le Président du Conseil exécutif de Corse à constituer le comité de pilotage.

7- D'autoriser le Président du Conseil exécutif de Corse à signer toutes autres pièces réglementaires (arrêté, convention d'engagement, convention attributive de subvention, convention d'application, avenant...) relatives à la mise en œuvre du projet « Chaire Mutations et Innovations Territoriales ».

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

COLLECTIVITE DE CORSE**PROPOSITION D'AFFECTATION 2021**

POLITIQUE : L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION
COMPETENCE : 411 : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, RECHERCHE ET
DIFFUSION
ORIGINE : B.P. 2021
PROGRAMME : 4112 RECHERCHE ET DIFFUSION
SECTION : FONCTIONNEMENT
CHAPITRE : 932
FONCTION : 23

MONTANT DISPONIBLE :		1 800 000 €
MONTANT à AFFECTER :		
Université de Corse Projet chaire « Mutations et Innovations Territoriales »	267 250 €	
TOTAL		267 250 €
DISPONIBLE A NOUVEAU		1 532 750 €